



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 13 décembre 2022

VIGILANCE ORANGE NEIGE/VERGLAS

Le préfet de la Moselle suspend la circulation des transports scolaires et interurbains le mercredi 14 décembre 2022

Les conditions climatiques de neige et de verglas prévues le mercredi 14 décembre 2022 en Moselle peuvent rendre difficile la circulation sur le réseau routier du département, en particulier dans les zones rurales, et empêcher le transport des enfants et voyageurs dans des conditions acceptables de sécurité.

En conséquence, Laurent Touvet, préfet de la Moselle, a pris un arrêté préfectoral pour suspendre la circulation des transports scolaires et interurbains dans l'ensemble du département de la Moselle le 14 décembre 2022 jusqu'à 23h59.

Dans les aires urbaines, les autorités organisatrices de transports ont la faculté d'assurer des dessertes locales si les conditions de viabilité routière le permettent et après concertation avec le département.

Cette interdiction pourra être levée ou reconduite en fonction de l'évolution des conditions de circulation.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Amélia Guyot : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle